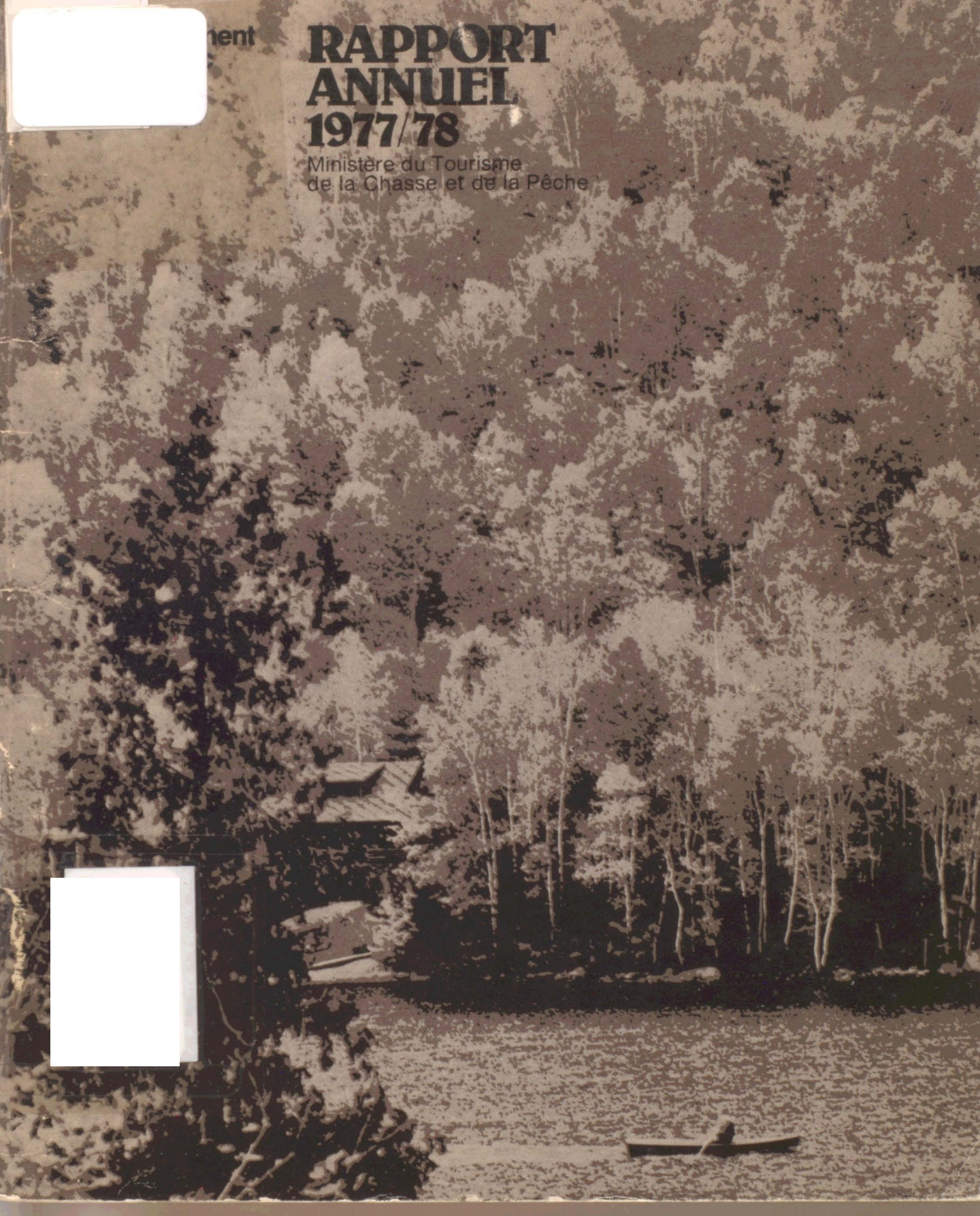


ment

# RAPPORT ANNUEL 1977/78

Ministère du Tourisme  
de la Chasse et de la Pêche



# RAPPORT ANNUEL 1977-1978



Production :  
Ministère du Tourisme,  
de la Chasse et de la Pêche  
**Direction des Communications**

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 1979

ISBN-2-400-00046-8  
©Éditeur officiel du Québec

**RAPPORT ANNUEL 1977-1978  
MINISTÈRE DU TOURISME,  
DE LA CHASSE ET  
DE LA PÊCHE**



**Éditeur officiel  
Québec**



Cabinet du ministre  
du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Gouvernement du Québec

Monsieur Clément Richard  
Président de l'Assemblée Nationale  
Hôtel du Gouvernement  
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport  
du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la  
Pêche pour l'exercice financier 1977-1978.

Recevez, monsieur le Président,  
l'expression de mon profond respect,

Yves L. Duhaime

Cabinet du sous-ministre  
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Gouvernement du Québec

Monsieur Yves L. Duhaime  
Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche  
Hôtel du Gouvernement  
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport  
du ministère du Tourisme, de la Chasse et de  
la Pêche pour l'exercice financier 1977-1978.

Veillez agréer, monsieur le Ministre,  
l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-ministre,

Michel Duchesneau

## Table des matières

<b>Avant propos</b> .....	<b>1</b>	<b>Secteur loisirs et récréation de plein air...</b>	<b>41</b>
<b>Lois relevant du ministère</b> .....	<b>3</b>	Programme 06 — Réseau de parcs, de réserves et d'établissements touristiques et récréatifs .....	<b>45</b>
<b>Organigramme</b> .....	<b>5</b>	Élément 01 — Implantation du réseau .....	<b>45</b>
<b>Direction du ministère</b> .....	<b>7</b>	Élément 02 — Exploitation du réseau .....	<b>45</b>
<b>Modifications administratives en 1977-1978</b> .....	<b>9</b>	Élément 03 — Exploitation de l'Île d'Anticosti .....	<b>47</b>
<b>Effectifs</b> .....	<b>15</b>	<b>Programme 07 — Gestion interne et soutien</b> .....	<b>49</b>
<b>Budget</b> .....	<b>17</b>	Élément 01 — Direction .....	<b>51</b>
<b>Activités en 1977-1978</b> .....	<b>19</b>	Élément 02 — Soutien administratif et technique .....	<b>51</b>
<b>Secteur faune</b> .....	<b>21</b>	Élément 03 — Recherche et développement .....	<b>55</b>
Programme 01 — Maintien et amélioration .....	<b>25</b>		
Élément 01 — Inventaire et recherche .....	<b>25</b>		
Élément 02 — Amélioration de la faune .....	<b>26</b>		
Programme 02 — Protection .....	<b>26</b>		
Élément 01 — Réglementation .....	<b>26</b>		
Élément 02 — Surveillance et protection .....	<b>27</b>		
<b>Secteur tourisme</b> .....	<b>33</b>		
Programme 03 — Promotion du tourisme .....	<b>33</b>		
Élément 01 — Clientèle individuelle .....	<b>33</b>		
Élément 02 — Clientèle de groupe .....	<b>33</b>		
Élément 03 — Productions publicitaires .....	<b>33</b>		
Programme 04 — Services à la clientèle .....	<b>35</b>		
Élément 01 — Accueil et renseignements .....	<b>35</b>		
Élément 02 — Surveillance et amélioration de l'hébergement et de la table .....	<b>36</b>		
Programme 05 — Formation professionnelle .....	<b>36</b>		
		<b>Liste des tableaux et illustrations</b>	
		<b>Organigramme du ministère</b> .....	<b>5</b>
		<b>Direction du ministère</b> .....	<b>7</b>
		<b>Organigramme (modifié en cours d'exercice)</b> .....	<b>13</b>
		<b>Effectifs</b> .....	<b>15</b>
		<b>Budget</b> .....	<b>17</b>
		<b>Infractions rapportées par les agents de conservation</b> .....	<b>27</b>
		<b>Nombre d'agents de conservation</b> .....	<b>27</b>
		<b>Matériel du Service de la conservation de la faune</b> .....	<b>27</b>
		<b>Régions touristiques du Québec (carte)</b> .....	<b>32</b>
		<b>Liste des parcs et réserves (cartes)</b> .....	<b>44</b>

## Avant-propos

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dont la création remonte à avril 1964, regroupe les services de l'ancien ministère de la Chasse et des Pêcheries (à l'exception des pêcheries maritimes qui relèvent du ministère de l'Industrie et du Commerce), de même que ceux de l'ex-Office du tourisme, antérieurement rattaché au Secrétariat de la province.

Le ministère voit au maintien, à la protection et à l'amélioration des ressources fauniques, aquatiques comme terrestres; à l'aménagement et à la protection de territoires tels les parcs, les réserves, les sanctuaires de chasse et de pêche, ainsi qu'à l'exploitation rationnelle de leurs richesses, en les rendant plus accessibles au citoyen et en y favorisant les activités de plein air.

Parallèlement le ministère voit à la promotion du tourisme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, en assurant la mise en marché du produit québécois, le fonctionnement de centres de renseignements à la grandeur du territoire et de bureaux de tourisme à l'étranger, la tenue d'expositions, la production de publications et l'octroi de subventions à de nombreux organismes qui ont des préoccupations touristiques.

Le ministère s'assure par ailleurs du respect des lois qui ont pour but de protéger le consommateur, notamment dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et des agences de voyage.

Le ministère se préoccupe enfin de loisirs et de récréation de plein air en encourageant les citoyens à respecter et à protéger l'environnement, tout en jouant un rôle économique d'importance dans les secteurs de la faune et du tourisme.

### Note

Les données statistiques ne paraissent pas dans ce document; elles feront l'objet d'une publication distincte.





### Lois relevant du ministère

*Loi du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche*

(S.R.Q. 1964, ch. 199), modifiée par S.Q. 1967-1968, ch. 58 et 59.

*Loi de la conservation de la faune*

(L.Q. 1969, ch. 58, amendée par L.Q. 1970, ch. 49 et L.Q. 1971, ch. 60.)

*Loi des parcs provinciaux*

(S.R.Q. 1964, ch. 201, modifiée par L.Q. 1971, chapitre 59.)

*Loi sur les parcs*

(L.Q. 1977, ch. 56.)

*Loi des clubs de chasse et de pêche*

(S.R.Q. 1964, ch. 204, amendée par ch. 26 L.Q. 1969.)

*Loi de l'hôtellerie*

(S.R.Q. 1964, ch. 205, modifiée par L.Q. 1969, ch. 59.)

*Loi autorisant des prêts à certains pêcheurs commerciaux*

(L.Q. 1970, ch. 50, modifiée par L.Q. 1971, ch. 61 et L.Q. 1977, ch. 58.)

*Loi concernant les agents de voyage*

(L.Q. 1974, ch. 53, modifiée par L.Q. 1977, ch. 57.)

*Loi des pêcheries*

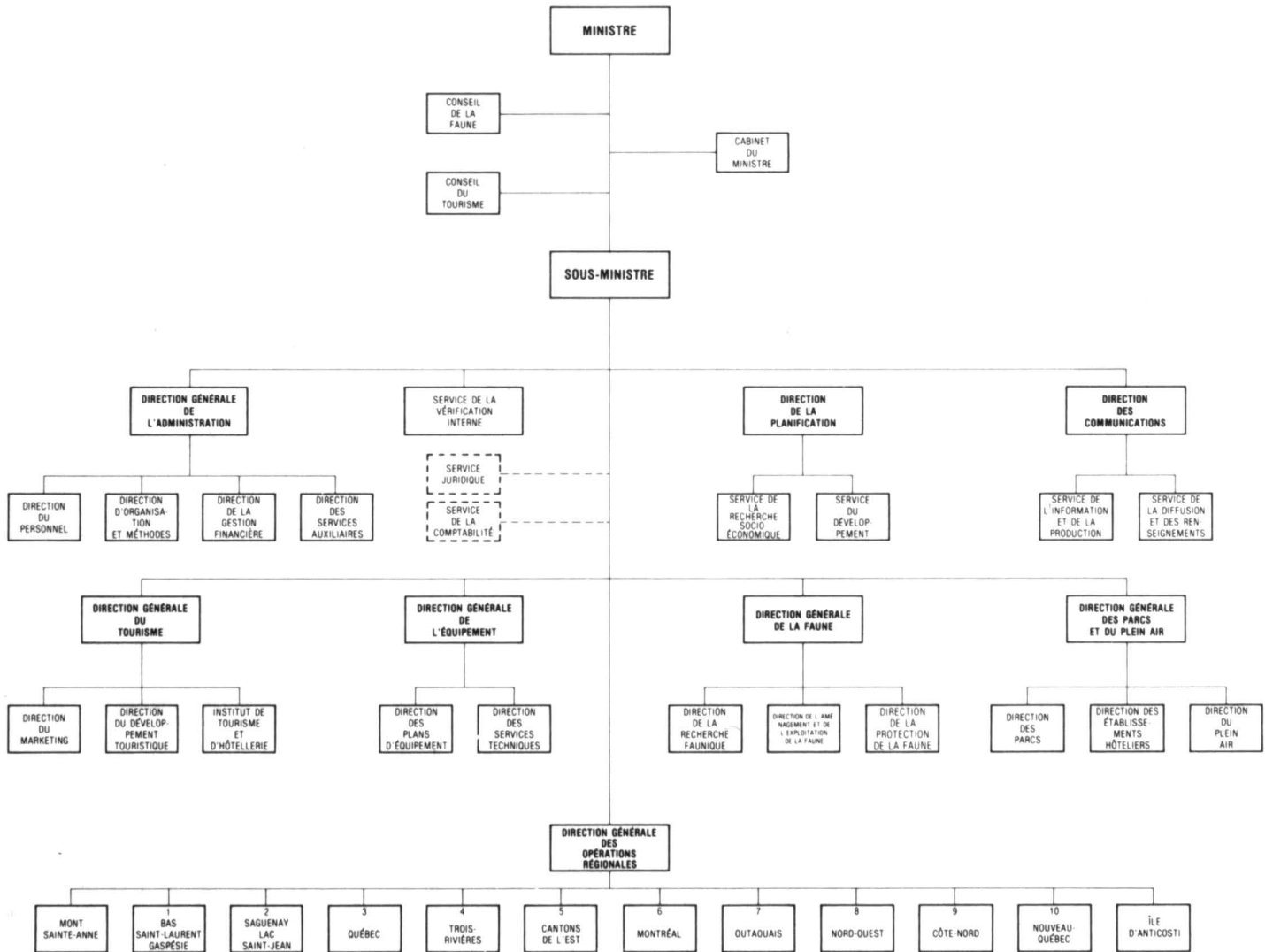
(S.R.C. 1970, ch. F-14, modifiée par S.R.C. 1970, ch. 17 (1<sup>er</sup> supplément), statuts du Canada 1974-1975, ch. 48 et statuts du Canada 1976-1977, ch. 35).

*Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*

(S.R.C. 1952, ch. 179, modifiée par S.R.C. 1970, ch. M-12 (loi fédérale))



# ORGANIGRAMME







**Direction du ministère**

*Personnel en poste au 31 mars 1978*

*Ministre*

Yves L. Duhaime

Chef de cabinet, Luc Roy

*Sous-ministre*

Michel Duchesneau

- Service juridique :  
Pierre Duquette
- Service de recherches et enquêtes administratives :  
Gilles Parrot
- Service de la vérification interne :  
Marcel Bélanger
- Direction de la comptabilité :  
Roger Paradis

*Direction générale de l'administration*

Guy Langlois, sous-ministre adjoint

- Direction du personnel :  
Marc Gauvin
- Direction d'organisation et méthodes :  
Gilles Héon (intérimaire)
- Direction de la gestion financière :  
Jacques Langlois
- Direction des services auxiliaires :  
Renaud D. Brochu

*Direction de la planification*

Pierre Lefebvre

- Service de la recherche socio-économique :  
Guy Gauthier (intérimaire)
- Service du développement :  
Pierre Lavergne

*Direction des communications*

Benoît Roy

- Service de l'information et de la production :  
vacant

- Service de la diffusion et des renseignements :  
Yves Jarretie

*Direction générale du tourisme*

Michel Roy, sous-ministre adjoint

- Direction du marketing :  
Alain Famy
- Direction du développement touristique :  
Jacques Demers
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec :  
Antoine Samuelli

*Direction générale de l'équipement*

Roland Champagne, sous-ministre adjoint

- Direction des plans d'équipement :  
Guy Bussières
- Direction des services techniques :  
Roger Laberge

*Direction générale de la faune*

Gaston Moisan, sous-ministre adjoint

H.-Étienne Corbeil, adjoint

- Direction de la recherche faunique :  
Bertrand Tétreault
- Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune :  
Clément Veilleux
- Direction de la protection de la faune :  
André Magny

*Direction générale des parcs et du plein air*

Yvon Dubé, directeur général

Gaston Goulet, adjoint

- Direction des parcs :  
vacant
- Direction des établissements hôteliers :  
Gaston Morin
- Direction du plein air :  
vacant

*Direction générale des opérations régionales*

Ronald Clark, sous-ministre adjoint  
Roger Desrochers, adjoint exécutif  
Richard L. Séguin, adjoint à la faune  
Rodolphe Lafresnaye, adjoint au tourisme et  
aux communications

*Directions régionales*

- Bas Saint-Laurent — Gaspésie :  
Armand Leblond (intérimaire)
- Saguenay — Lac Saint-Jean :  
Christian Potvin
- Québec :  
André Demers
- Trois-Rivières :  
François Guibert
- Cantons de l'Est :  
Camille Genest (intérimaire)
- Montréal :  
André Laforte
- Outaouais :  
vacant
- Nord-Ouest :  
André Martel
- Côte-Nord :  
Réjean Lapointe
- Parc du Mont-Sainte-Anne :  
Claude Brunelle
- Île d'Anticosti :  
Pierre Levac

### **Modifications administratives en 1977-1978**

Au cours de l'exercice financier 1977-1978, d'importants changements ont été apportés à la structure du ministère.

La plupart des modifications sont entrées en vigueur en janvier 1977. Les activités du ministère se sont donc déroulées à l'intérieur de deux structures entre avril 1977 et mars 1978. Les informations qui suivent expliquent la progression de l'ancienne structure vers l'actuelle. Pour fins de comparaison, l'ancien organigramme est inclus.

1. *Le Service de l'information devient la Direction des communications* et comprend :

- le Service de l'information et de la production ;
- le Service de la diffusion et des renseignements.

La direction a comme mandat :

- l'évaluation et la réalisation des travaux de communication pour l'ensemble des unités administratives du ministère ;
- la normalisation des publications du ministère ;
- le conseil aux unités administratives en matière de communication.

Le Service de l'information inclut les divisions suivantes :

- audio-visuel ;
- information ;
- production ;
- rédaction ;
- relations publiques.

Le Service de la diffusion et des renseignements regroupe les activités de distribution des publications et de renseignements au public et englobe les divisions suivantes :

- bibliothèque ;
- éducation et sécurité ;
- renseignements.

2. *Le Service de la vérification interne* relève maintenant du sous-ministre ; auparavant, le sous-ministre adjoint à l'administration en était responsable.

3. *Le Service général de la gestion* devient la *Direction générale de l'administration* et comprend :

- a) *la Direction du personnel*
  - le Service de la dotation ;
  - le Service des relations de travail et de l'administration interne.
- b) *la Direction d'organisation et méthodes*
  - le Service de l'informatique ;
  - le Service de l'organisation et du procédé administratif ;
  - la Division de l'aménagement des locaux ;
  - la Division des télécommunications.

En plus de l'analyse des effectifs, cette Direction a la responsabilité de l'informatique, auparavant confiée aux services auxiliaires. Elle demeure responsable de la gestion des locaux et des télécommunications.

- c) *la Direction de la gestion financière*
  - le Service de la programmation et de l'analyse financière ;
  - le Service du contrôle budgétaire ;
  - le Service des contrats et du soutien administratif ;
  - la Division de l'analyse et du contrôle des revenus.

Le Service des contrats et du soutien administratif fournit le support administratif aux régions. Cette fonction était auparavant attribuée au Secrétariat administratif central (S.A.C.), qui n'apparaît plus au nouvel organigramme. Les directions générales sectorielles, identifiées comme secrétariats administratifs et rattachées aux directeurs généraux, se partagent maintenant les responsabilités dévolues au S.A.C. Les secrétariats administratifs jouent un rôle de soutien vis-à-vis de leur direction générale respective.



d) *la Direction des services auxiliaires*

- le Service de la gestion des documents ;
- le Service des permis ;
- le Service du matériel ;
- la Division de la reprographie et du transport.

La Direction des services auxiliaires conserve la responsabilité des messageries, du courrier, de la reprographie ainsi que du contrôle des véhicules mis à la disposition des unités administratives centrales.

L'informatique qui relevait des services auxiliaires relève maintenant de la Direction d'organisation et méthodes et le mandat du Service du matériel est étendu à la normalisation de l'entreposage pour l'ensemble du ministère.

4. *La Direction de la planification* remplace en partie *le Service général de la recherche et du développement* et comprend :

- le Service de la recherche socio-économique ;
- le Service du développement.

Le Service du développement est formé de divers modules dont le rôle est de planifier les activités des différents secteurs du ministère, fonction auparavant inexistante.

Quant à l'ancien Service de la planification, ses ressources et ses fonctions sont attribuées en partie à la Direction des plans d'équipement relevant de la Direction générale de l'équipement.

Tous les services de la Direction de la planification sont constitués de modules structurés par projet, par secteur ou par région et projet.

5. *La Direction générale du tourisme* regroupe maintenant les directions suivantes :

a) *la Direction du marketing*

- le Service de l'accueil et des renseignements touristiques ;
- le Service de l'expansion des marchés ;
- le Service de la publicité ;
- le Service des congrès et des réunions de compagnies.

Cette direction regroupe les anciens services de la commercialisation et des renseignements touristiques.

b) *la Direction du développement touristique*

- le Service des agents de voyage ;
- le Service de l'hôtellerie ;
- le Service des programmes de développement touristique.

Le Service des programmes de développement est nouvellement créé.

c) *l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*

- le Service administratif ;
- le Service pédagogique ;
- les Services aux étudiants ;
- l'Hôtel de l'Institut.

6. *Le Service général de la recherche et du développement* devient *la Direction générale de l'équipement*, qui comprend les directions suivantes :

a) *la Direction des plans d'équipement*

- le Service des plans ;
- le Service des projets spéciaux.

b) *la Direction des services techniques*

- le Service de la construction ;
- le Service de la normalisation.

Cette direction générale est formée d'une partie de l'ancien Service général de la recherche et du développement. Elle regroupe toutes les fonctions se rapportant aux équipements.

La Direction des plans d'équipement établit un lien fonctionnel avec la Direction de la planification. Celle des services techniques normalise les équipements de toutes les régions, notamment : les immeubles, l'outillage, la machinerie, ainsi que leur entretien, de même que les ouvrages.

7. *La Direction des parcs, de la chasse et de la pêche* est scindée en deux unités dont l'une devient *la Direction générale de la faune*. Elle regroupe les unités modifiées suivantes :

a) *la Direction de la recherche faunique* incluant trois nouveaux services :

- le Service de la faune aquatique ;
- le Service de la faune terrestre ;
- la Division de l'analyse d'impacts.

b) *la Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune* qui comprend trois services et une division :

- le Service de l'aménagement ;
- le Service de location de droits de chasse et de pêche ;
- le Service de pisciculture ;
- la Division des fourrures.

Cette direction a pour responsabilités : la réglementation concernant la chasse et la pêche, la programmation, la normalisation, le contrôle et l'évaluation des interventions et des méthodes utilisées pour l'aménagement et l'exploitation de la faune dans les différentes régions du Québec.

L'exploitation des stations piscicoles passe sous la juridiction des directions régionales.

Le Service de location de droits de chasse et de pêche s'occupe des questions relatives aux pourvoyeurs avec ou sans droits exclusifs, alors que les questions relatives aux zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et aux associations mandatées relèvent de la Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune.

c) *la Direction de la protection de la faune* inclut :

- le Service de la normalisation et de la formation ;
- le Service de support tactique.

Les fonctions de conservation sont renforcées au niveau central par la création de ces deux services.

8. *La Direction des parcs* auparavant à l'intérieur de la Direction générale des parcs, de la chasse et de la pêche, devient *la Direction générale des parcs et du plein air*. Elle regroupe les unités suivantes :

a) *la Direction des parcs* qui comprend :

- le Service de l'accueil et des réservations ;
- le Service de l'exploitation.

Cette direction a pour responsabilités : la réglementation, la programmation, la normalisation, le contrôle et l'évaluation de l'exploitation des parcs. Les opérations reliées à l'exploitation sur le territoire sont confiées aux directions régionales.

b) *la Direction des établissements hôteliers*

- le Service de l'administration ;
- le Service des opérations hôtelières ;
- le Service de la programmation hôtelière.

Cette direction, créée à partir du précédent Service des établissements, regroupe trois nouveaux services qui, pour une meilleure gestion, disposent de pouvoirs correspondant à leurs responsabilités.

La Direction des établissements hôteliers a juridiction sur les établissements suivants : Le Domaine ; Aigremont ; le Gîte du Berger ; l'Étape ; Le Relais ; Le Lac à l'Épaule ; Le Lac des Neiges ; Le Manoir Montmorency ; Le Manoir Richelieu ; le Gîte du Mont Albert et l'Auberge de Fort-Prével.

c) *la Direction du plein air*

- le Service d'animation et d'éducation du plein air ;
- le Service du développement du plein air.

Cette nouvelle direction voit à la programmation, à la normalisation, à l'assistance technique et à la formation reliées aux activités de plein air.

9. *La Direction générale des opérations régionales*

Les unités administratives suivantes relèvent de cette direction générale :

- l'Aquarium de Québec ;
- les districts de l'aménagement de la faune ;
- les districts de la conservation de la faune ;
- les districts de l'exploitation des parcs ;
- l'île d'Anticosti ;
- le Jardin zoologique ;
- les secrétariats administratifs régionaux.

Un nouveau plan d'organisation, adapté à chacune des 10 régions administratives gouvernementales, intègre les opérations de ces unités administratives, de la façon suivante :

*Direction régionale* (pour chaque région)

- Les unités d'analyse et de programmation en communication, en tourisme et en équipements ;
- le Service de l'administration (issu de la transformation des secrétariats administratifs régionaux) ;
- le Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune ;
- le Service de la protection de la faune ;
- le Service des parcs et du plein air.

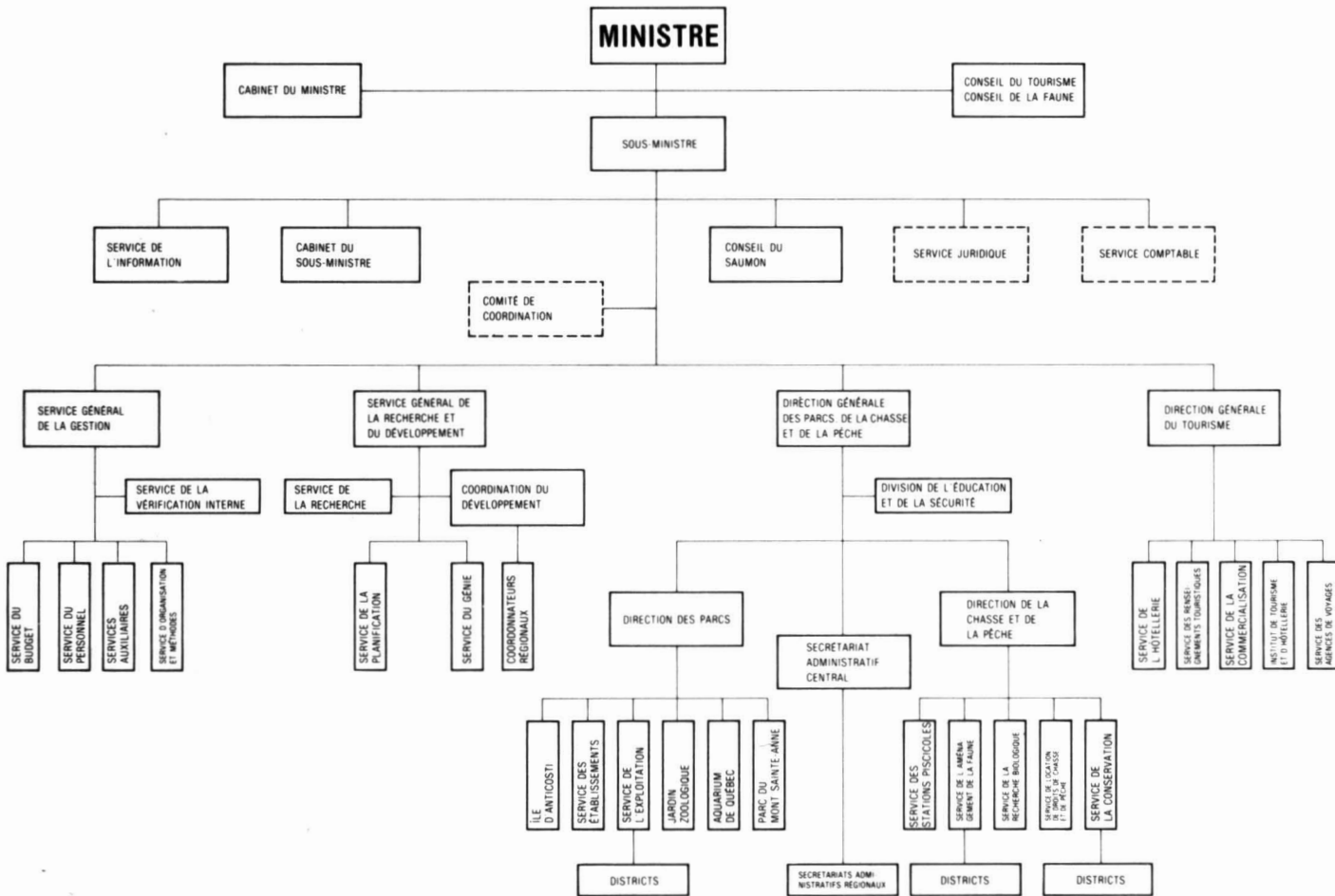
De façon générale, les services de la direction générale remplissent les fonctions de nature opérationnelle dans chaque région.

Aux rôles que jouaient les districts, s'ajoutent des fonctions *d'analyse et de programmation*, pour orienter le développement de la région à moyen et long termes ; *d'équipement* en vue d'exécuter et de surveiller certains travaux d'immobilisation et d'entretien ; de *tourisme* pour en assurer la promotion dans la région, de concert avec les associations touristiques régionales ; de *communication* aux fins de renseigner le public sur les services du ministère et de réaliser le programme d'éducation et de sécurité et enfin, une fonction de *plein air*, afin de réaliser des programmes régionaux d'activités de plein air en milieu naturel.

### Points saillants du nouveau plan d'organisation administrative supérieure du ministère

- Déconcentration de la plupart des services, qui se traduit par une délégation d'autorité du centre vers les régions, et particulièrement par la création de bureaux régionaux sous la direction d'un directeur régional et sur la base de régions administratives, de façon à rapprocher de la population l'administration des services ;
- réalisation opérationnelle, par les administrations régionales, de la plupart des activités contenues dans la programmation ministérielle ;
- création de directions sectorielles centrales, qui sont des organismes de programmation, de normalisation, de contrôle et de soutien administratif ou technique suivant leurs secteurs de responsabilité.

# ORGANIGRAMME (modifié en cours d'exercice)







**Effectifs**

Au 31 mars 1978, le ministère comptait 2 698 postes, ainsi répartis :

—	Cadres et adjoints aux cadres supérieurs	83
—	Professionnels	359
—	Personnel enseignant	87
—	Personnel de bureau, techniciens et assimilés	974
—	Agents de la paix	500
—	Ouvriers	695



## Budget

Au cours de l'exercice financier 1977-1978, le ministère a dépensé pour le fonctionnement de ses 7 programmes \$115 622 000 ainsi répartis :

### Secteur faune **\$20 225 500**

#### Programme 01 — Maintien et amélioration de la faune

- Élément 01 — Inventaire et recherche \$ 4 999 100
- Élément 02 — Amélioration de la faune \$ 1 924 900

#### Programme 02 — Protection de la faune

- Élément 01 — Règlement et délivrance des permis \$ 1 477 400
- Élément 02 — Surveillance des chasseurs et des pêcheurs \$11 824 100

### Secteur tourisme **\$16 996 000**

#### Programme 03 — Promotion du tourisme

- Élément 01 — Clientèle individuelle \$ 2 982 600
- Élément 02 — Clientèle de groupe \$ 1 405 600
- Élément 03 — Productions publicitaires \$ 992 900

#### Programme 04 — Service à la clientèle

- Élément 01 — Accueil et renseignements \$ 2 711 500

- Élément 02 — Surveillance et aménagement de l'hébergement et de la table \$ 1 532 100

#### Programme 05 — Formation professionnelle

- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec \$ 7 371 300

### Secteur loisirs et récréation de plein air **\$69 735 100**

#### Programme 06 — Réseau de parcs, réserves et établissements touristiques et récréatifs

- Élément 01 — Implantation du réseau \$30 428 600
- Élément 02 — Exploitation du réseau \$34 122 400
- Élément 03 — Île d'Anticosti \$ 5 184 100

#### Programme 07 — Gestion interne et soutien **\$ 8 665 400**

- Élément 01 — Direction \$ 1 163 100
- Élément 02 — Soutien administratif \$ 5 373 200
- Élément 03 — Recherche et développement \$ 2 129 100



---

## **ACTIVITÉS EN 1977-1978**



## **Secteur faune**







La hutte du castor, symbole de patience et de ténacité, illustre bien le labeur de l'un des représentants de la faune que le ministère protège et sauvegarde.



## SECTEUR FAUNE

### *Objectifs*

Dans le secteur Faune, le ministère poursuit les objectifs suivants : assurer la conservation des espèces fauniques et leur diversité, selon le potentiel du territoire et les exigences propres à chaque espèce ; assurer la disponibilité des ressources fauniques pour satisfaire certains besoins récréatifs et économiques de la société ; favoriser la participation active des citoyens à la gestion de ses ressources.

### PROGRAMME 01 — MAINTIEN ET AMÉLIORATION

#### Élément 01 — Inventaire et recherche

##### *Réalisations*

Cet élément regroupe les activités de la Direction de la recherche faunique, de la Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune ainsi que de la Division des fourrures.

##### *Direction de la recherche faunique*

La Direction de la recherche faunique cherche à acquérir et à améliorer les connaissances sur la faune sauvage du Québec, en vue d'en rationaliser l'aménagement. Elle effectue des travaux portant sur la dynamique et sur l'habitat des différentes espèces fauniques du Québec et recommande les mesures appropriées à leur développement.

Les recherches sur la faune terrestre et aquatique réalisées en 1977-1978 ont porté sur : les répercussions sur la faune de certains développements majeurs dans les secteurs de l'ornithologie, sur l'ours noir, l'ours polaire, le cerf de Virginie, l'orignal, le caribou, le castor, les prédateurs. Dans le secteur aquatique, les travaux ont été principalement axés sur le saumon et la faune des plans d'eau de la région de Montréal. La coordination s'est également poursuivie dans la cueillette de certaines données sur le gros gibier, la biométrie, les inventaires aériens, l'aménagement faunique.

Si l'on tente d'apprécier les résultats des interventions, on constate que pour la faune ter-

restre, les principaux problèmes se situent, d'une part, dans la préservation des habitats qu'utilisent les espèces en périodes critiques et, d'autre part, dans la définition des modalités de chasse qui permettront de recueillir les segments de population recherchés. L'analyse des données recueillies sur le gros gibier a permis de modifier les périodes de chasse à l'orignal au cours de l'automne 1978. L'effet des pêcheries commerciales de saumon effectuées hors des eaux québécoises a pu être évalué à partir des données de l'étiquetage des saumoneaux.

##### *Direction de l'aménagement et de l'exploitation de la faune*

En décembre 1977, le gouvernement annonçait le non-renouvellement ou l'annulation de 1 164 baux de droits exclusifs d'exploitation de la faune sur 37 041 km<sup>2</sup> de terres publiques. Ces territoires, qu'exploitaient anciennement des groupes limités, devenaient alors ouverts à l'ensemble de la population. Cette nouvelle politique rend accessible à tous les citoyens l'exploitation de la faune, favorise la participation et l'implication des intéressés à sa gestion, et garantit sa protection et sa conservation.

Ces modifications importantes dans le mode de gestion de la faune se sont répercutées sur les habitudes des chasseurs et des pêcheurs québécois. L'exploitation rationnelle de la faune s'effectue désormais dans l'ensemble d'une région et non plus dans quelques secteurs limités.

##### *Division des fourrures*

La Division des fourrures travaille au maintien d'une bonne population d'animaux à fourrure sur les terrains de trappage et contrôle l'exploitation de cette ressource en fonction du potentiel.

Cette année encore, les peaux de fourrure à long poil (lynx du Canada, lynx roux, renard croisé, renard roux, loup, raton laveur) ont été les plus populaires et ont atteint des prix inégalés. Le rat musqué, dont la fourrure n'est cependant pas à long poil, a également atteint un prix maximum cette année.

L'effort de trappe par chasseur a augmenté considérablement : le même nombre de trappeurs a capturé cette année 455 742 bêtes, comparativement à 322 505 l'année dernière, soit une augmentation de 29,2%. Le nombre d'acheteurs de peaux de fourrure a aussi légèrement augmenté.

### **Élément 02 — Amélioration de la faune**

Cet élément, dans lequel on retrouve les stations piscicoles, partage aussi des fonctions communes avec l'élément inventaire et recherche, précédemment décrit.

Le Service de pisciculture est responsable de l'exploitation et du développement des piscicultures gouvernementales, en vue d'améliorer la pêche dans les lacs et les cours d'eau publics, de même que dans les parcs du Québec; il contrôle les activités des piscicultures privées qui ont un impact sur la faune du milieu naturel ou qui contribuent, par le biais desensemencements, à l'amélioration des eaux privées. Il élabore les normes relatives à l'exploitation, à l'obtention d'un permis, émet les permis d'exploitation et détermine les catégories de piscicultures. Ce service contrôle enfin les importations et les exportations de salmonides, la santé du poisson et les espèces élevées dans une région donnée.

En 1977, la production des six stations piscicoles a dépassé de 6 354,7 kg celle de 1976. La production ensemencée dans les eaux publiques du Québec représente 64 427,7 kg de poissons de différentes tailles et plus de 3 142 000 individus de sept espèces différentes. À ces chiffres, il faut ajouter 1 142 343 fretins (l'équivalent de 32 508 kg de différentes espèces) ensemencés au printemps 1978 à l'âge d'un an, ou gardés comme géniteurs naturels.

Le Service a produit en pisciculture ou prélevé chez les géniteurs indigènes plus de 23 182 000 oeufs de sept espèces différentes et, de ce nombre, 14 500 000 oeufs ont été vendus aux piscicultures privées. On a également mis en application l'arrêté ministériel autorisant au long de l'année la pêche en étang de la truite mouchetée, sans limite de capture.

Le Service a émis 253 permis d'exploitation de pisciculture, effectué 359 inspections, dont 271

d'assistance technique, 29 de nouvelles installations, 41 d'étangs de pêche et 18 prélèvements d'échantillons de moule et analyses d'eau.

En décembre 1977, le ministère de l'Agriculture du Québec et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ont signé un protocole d'entente visant à partager leurs responsabilités quant à la production de truites pour fins de consommation et d'ensemencement. Outre l'ensemencement, le MTCP émet des permis, gère les activités piscicoles qui ont un impact sur la faune du milieu naturel et détermine l'application de normes de qualité pour le poisson destiné au repeuplement et le poisson importé.

## **PROGRAMME 02 — PROTECTION**

### **Élément 01 — Réglementation**

#### *Service de location de droits de chasse et de pêche*

Ce service contrôle la location des droits exclusifs de chasse et de pêche à des fins récréatives, commerciales ou touristiques, sur le domaine public québécois et émet des permis d'opération de pourvoiries, en plus d'inspecter ces établissements et de veiller au maintien des normes de sécurité, d'hygiène et de santé publique.

Au 31 mars 1978, 1 164 clubs privés détenaient des droits exclusifs de chasse et de pêche et occupaient une superficie de 37 041 km<sup>2</sup>; de plus, 25 de ces clubs détenaient des droits sur les rivières à saumon. On comptait 220 pourvoiries avec droits exclusifs occupant 12 154 km<sup>2</sup> et 505 sans droits exclusifs. À compter du 1er avril 1978, dans le cadre de l'Opération gestion faune, les droits exclusifs de chasse et de pêche sur les terres publiques étaient abolis, sauf pour les pourvoiries et les détenteurs de baux sur les rivières à saumon.

Le Service de location de droits de chasse et de pêche poursuit sa démarche en vue d'assurer des services de pourvoirie professionnels et d'éviter que des pourvoyeurs ne deviennent des clubs privés déguisés.

### *Division de l'éducation et de la sécurité*

L'une des responsabilités de la Division de l'éducation et de la sécurité est de promouvoir la sécurité à la chasse et à la pêche. On peut regrouper en trois catégories les activités de cette division au cours de l'année :

- promotion de la sécurité, notamment au moyen de cours sur le maniement des armes à feu dispensés en collaboration avec diverses associations membres de la Fédération québécoise de la faune, et par une participation active aux expositions régionales et locales ;
- diffusion d'information pertinente à différents media spécialisés ;
- prévention d'accidents causés par les armes à feu, notamment en inspectant, en vérifiant et en ajustant les armes de chasse de milliers d'adeptes québécois.

### **Élément 02 — Surveillance et protection**

#### *Direction de la protection de la faune*

La Direction de la protection de la faune est responsable de l'application, sur l'ensemble du territoire québécois, de la Loi de la conservation de la faune. Elle voit de plus au respect de la Loi des parcs du Québec, de la Loi fédérale des pêcheries et de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Pour satisfaire l'intérêt de plus en plus marqué de la population québécoise pour le milieu naturel et ses ressources et pour rendre opérationnelles les politiques ministérielles sur les ressources fauniques, la Direction de la protection de la faune a incité les agents de conservation à ajouter une dimension préventive à leur travail de surveillance et d'application des lois et règlements. Elle a de plus poursuivi l'élaboration du programme de formation et de perfectionnement de ces agents. Ces derniers ont intensifié leur patrouille aux endroits stratégiques pendant les périodes d'activité intense de pêche et de chasse. On prévoit l'engagement d'une centaine de nouveaux agents de conservation dans le cadre de l'Opération gestion faune.

### **Infractions rapportées par les agents de conservation**

<i>Mois</i>	<i>Nombre d'infractions</i>
Avril	365
Mai	1 413
Juin	2 133
Juillet	1 411
Août	1 045
Septembre	986
Octobre	1 095
Novembre	953
Décembre	255
Janvier	145
Février	199
Mars	277
<b>TOTAL :</b>	<b>10 277</b>

### **Nombre d'agents de conservation**

Employés réguliers :  
500 (dont 30 nouveaux dans le cadre de l'Opération gestion faune)

Employés saisonniers :  
90 (hommes / années)

### **Matériel du service de la conservation de la faune**

Automobiles et camionnettes	36	et	248
Motoneiges et « passe-partout »	269	et	20
Motocyclettes			56
Moteurs hors-bord			176
Embarcations			218
Bateaux patrouilleurs			20
Aéroglisteurs			2
Hélicoptères			3
Avions (affectés en priorité au service)			2
Roulottes (de 5 à 8 m)			41
Maisons mobiles (de 15 à 19 m)			13
Maisons d'habitation			8

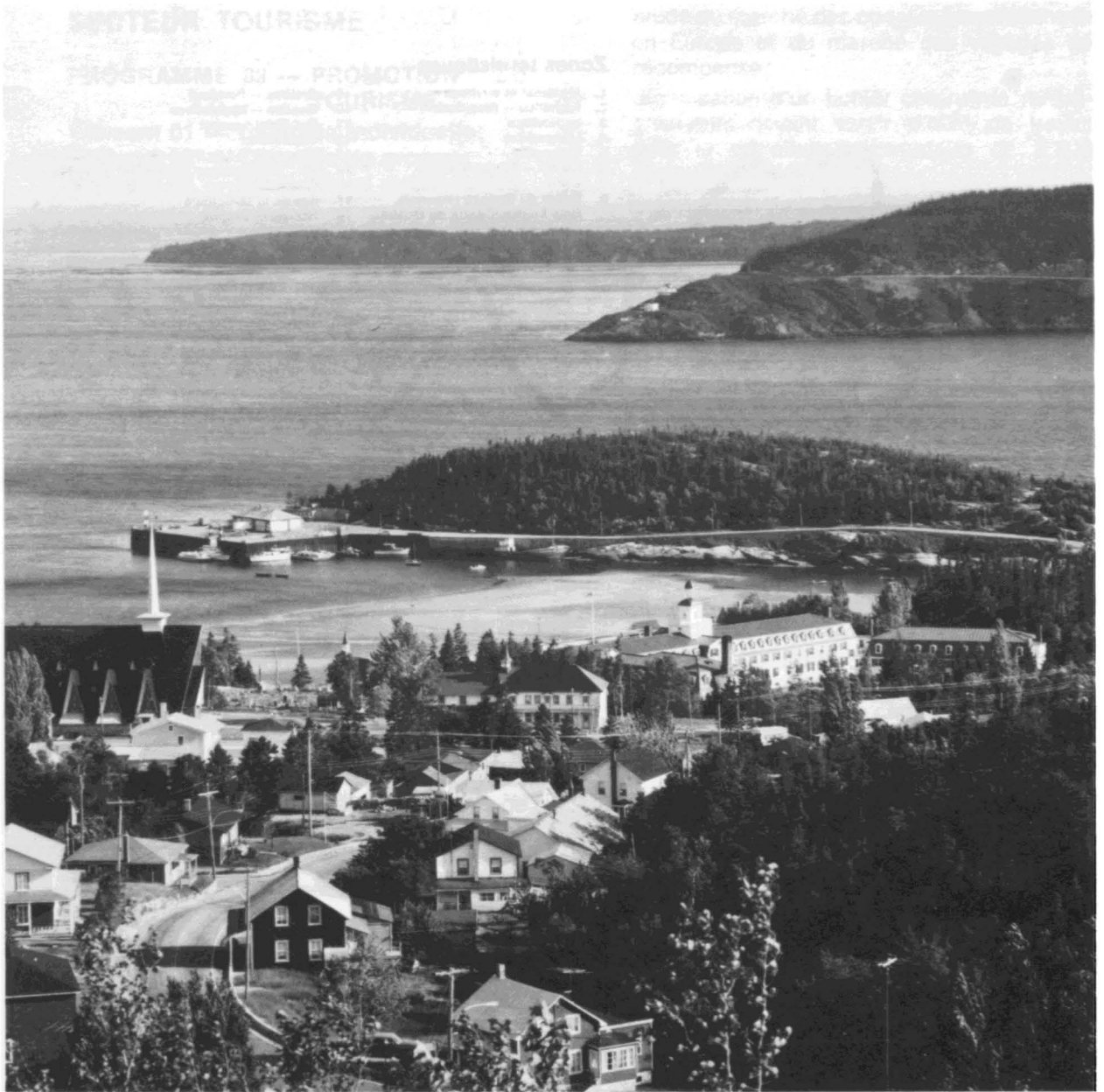


---

## **Secteur tourisme**







### Zones touristiques

- |  |   |
|--|---|
| 1. Montréal et environs  | 9. Québec — Portneuf                        |
| 2. Richelieu — Rive-Sud  | 10. Beauce — Appalaches                     |
| 3. Lanaudière  | 11. Bas Saint-Laurent                       |
| 4. Laurentides   | 12. Charlevoix                              |
| 5. Outaouais   | 13. Saguenay — Lac Saint-Jean — Chibougamau |
| 6. Abitibi — Témiscamingue                                     | 14. 15. Manicouagan — Sept-Iles (Côte-Nord) |
| 7. Estrie  | 16. Gaspésie                                |
| 8. Cœur du Québec (Mauricie,<br>Bois Francs, Centre du Québec) | 17. Iles de la Madeleine                    |
|  | 18. Nouveau-Québec                          |



## SECTEUR TOURISME

### PROGRAMME 03 — PROMOTION DU TOURISME

**Élément 01 — Clientèle individuelle;**

**Élément 02 — Clientèle de groupe;**

**Élément 03 — Productions publicitaires.**

#### *Objectifs*

Accroître les revenus du tourisme au Québec en développant des marchés cibles déjà identifiés qui correspondent à l'offre québécoise et en recherchant de nouveaux marchés. Les marchés touristiques actuels du Québec sont :

- Les États-Unis : la Nouvelle-Angleterre  
l'Atlantique-Moyen  
le Centre Nord-Est  
l'Atlantique-Sud
- L'Europe : la France et les pays francophones  
(Belgique et Suisse)  
l'Allemagne et les pays germanophones  
(Autriche et Suisse)  
Le Royaume-Uni
- Le Canada : l'Ontario
- Le Québec

#### *Réalisations*

*Le Service de l'expansion des marchés, incluant la Division des congrès et des réunions de compagnies (devenue depuis un service), de même que les conseillers en tourisme à l'étranger, ont pris part cette année aux activités suivantes :*

- direction et coordination des bureaux de tourisme à l'extérieur du Québec ;
- conception des normes, des politiques et des programmes de développement des marchés; gestion de ces programmes (tournées de familiarisation, séminaires, foires de l'industrie touristique, programmes conjoints) ;
- coordination de l'ensemble marketing conçu pour assurer l'expansion optimale des voyages au Québec ;

- étude du marché des congrès internationaux en Europe et du marché des voyages de récompense ;
- organisation d'un fichier central de renseignements devant servir d'outil de travail pour la sollicitation (inventaire de 8 209 groupements d'intérêt) ;
- organisation de colloques pour le personnel de vente des hôtels du Québec en mesure d'accueillir des congrès, notamment pour le secteur des voyages de récompense ;
- réunions avec les 11 universités du Québec en vue de renseigner les dirigeants des services spéciaux de ces établissements qui invitent et organisent des réunions et des congrès, à caractère scientifique surtout ;
- aide technique aux villes moyennes de congrès ;
- poursuite du travail de sollicitation de congrès (particulièrement à Washington, Houston et Dallas) ; présence du ministère à 4 importantes expositions : « Institute of Association Executives », « American Society of Association Executives », « Incentive Travel Show » (Chicago) et « Forum-Expo » (Paris) ;
- édition et lancement du « Manuel de voyages de motivation » dans le cadre de l'exposition de Chicago, en octobre 1977 ; distribution sur le marché américain et canadien ;
- édition et distribution en Europe du « Convention Planning Guide », version française « Destination hospitalité » ;
- poursuite du programme de publicité de soutien et de prestige dans les revues spécialisées.

#### *Le Service de la publicité*

##### *aux États-Unis*

- participation, pour promouvoir les produits d'hiver, à l'« International Ski Show » de Boston, New York, Chicago, Détroit et au « Ski and Winter Sports Fair » de Cleveland, accueillant au total quelque 270 000 visiteurs, et aux expositions faisant la promotion des produits d'été à Boston, Suffern, Harrisburg, Chicago, Détroit et Cleveland, regroupant 580 000 visiteurs ;

- participation au défilé du «Tournoi des Roses» de Pasadena, télédiffusé par les 3 grandes chaînes de télévision américaines; le char du Québec y a mérité un premier prix;
- collaboration à 5 émissions de la série «Dinah Shore Show» réalisées au Québec dans le cadre des carnivals de Québec et de Chicoutimi et diffusées par 102 stations de télévision américaines;
- collaboration à des émissions de la série «Challenge of the Sexes» portant sur les sports d'hiver du Québec et diffusées sur l'ensemble du réseau américain CBS.

#### *En Europe (France, Royaume-Uni et Allemagne de l'Ouest)*

- campagne publicitaire;
- exposition;
- publications.

#### *Au Canada*

- diverses campagnes publicitaires dont la campagne «Route des pionniers»;
- participation à 4 importantes expositions à Toronto, pour promouvoir les produits d'hiver et d'été (près de 4 000 000 de visiteurs).

#### *Au Québec*

- trois principales campagnes publicitaires: «Printemps-été»; «Parcs»; «Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec»;
- participation à 5 grands salons à Montréal, groupant plus de 300 000 visiteurs;
- support technique à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour la participation à un salon à Montréal et à un congrès à La Malbaie;
- sélection d'agences de publicité: mise sur pied en juin d'un comité en vue de sélectionner les agences chargées de réaliser la publicité touristique du ministère.

#### *Pour l'ensemble des marchés*

##### *La Maison du Québec à Terre des Hommes*

L'exploitation de cette Maison a été confiée au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et plus particulièrement à la Direction du marketing. La Maison a reçu 400 000 visiteurs, se classant première quant à la fréquentation à Terre des Hommes. L'animation à la Maison du Québec, sous la responsabilité de la Société des festivals populaires, a joué un rôle prédominant. Environ 2 000 personnes en provenance de 10 régions administratives du Québec y sont venues s'exprimer, encourageant ainsi la promotion de la culture, de l'artisanat, de la gastronomie, des paysages, du folklore et de l'hospitalité propres à chacune des régions québécoises.

##### *Réorganisation administrative*

- Création de la Direction du développement touristique;
- fusion du Service de la commercialisation avec le Service des renseignements touristiques pour devenir la Direction du marketing;
- participation au jury de sélection des équipes de réalisation technique du futur centre des congrès de Montréal;
- ouverture d'un bureau de tourisme à Washington;
- ouverture de postes de conseillers en tourisme à Toronto, Atlanta, Londres et Düsseldorf;
- création d'un poste de commissaire général au tourisme à Paris.

##### *films*

- «Québec a Whole Different World Next Door»;
- «Rendez-vous à Québec»;
- «Vive le Québec».

##### *publications*

- 4 répertoires (édités en français et en anglais) et 5 répertoires (bilingues) sur les parcs et les réserves, la chasse et la pêche

sportive, les activités sportives et culturelles de même que sur l'hébergement au Québec :

- 3 brochures régionales ;
- 3 dépliant sur les îles de la Madeleine, le Zoo et l'Aquarium de Québec et 1 dépliant en langue allemande sur le Québec ;
- 4 dépliant à compléter par le grossiste en voyage ou l'hôtelier à qui ils sont destinés ;
- 2 cartes illustrant les accès de Québec et de Montréal ;
- 2 brochures de prestige sur la pêche sportive ainsi que sur les parcs et les réserves ;
- 2 brochures de promotion dont une en langue anglaise destinée aux agents de voyages américains et canadiens ;
- 1 brochure bilingue sur les expressions usuelles et 2 brochures sur les cours dispensés à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

#### *outils de promotion*

- 16 affiches « Joie de vivre au Québec » ;
- 1 calendrier-affiche « Tourisme Québec » ;
- 1 serviette « Tourisme Québec » ;
- 2 pochettes de prestige.

### **PROGRAMME 04 — SERVICES À LA CLIENTÈLE**

Ce programme vise à faciliter et à prolonger le séjour du touriste au Québec.

#### **Élément 01 — Accueil et renseignements**

##### *Objectifs*

Fournir à la clientèle l'information et la documentation nécessaires en vue de l'inciter à venir au Québec, ou de faciliter et de prolonger son séjour si elle s'y trouve déjà. Deux divisions sont chargées d'atteindre ces objectifs : la Division de la diffusion et de la correspondance et la Division de l'accueil. Leur action s'effectue tant auprès des touristes de l'extérieur et des provinces canadiennes, qu'auprès des Québécois qui désirent visiter leur propre territoire.

#### *Réalisations*

##### *La diffusion et la correspondance*

La Division de la diffusion et de la correspondance répond à toutes les demandes de renseignements qui lui arrivent directement sous forme de lettres personnelles ou de coupons-réponses émanant de campagnes publicitaires, de demandes de correspondants transmises par l'Office de tourisme du Canada, d'autres organismes touristiques et diverses revues.

Quelque 125 000 renseignements ont été acheminés par la poste et plus de 3 000 000 de publications touristiques du ministère distribuées.

##### *L'accueil*

Les préposés à l'accueil aident la clientèle à effectuer ses réservations et lui facilitent l'accès aux activités de son choix, en plus de lui fournir les renseignements et les publications susceptibles d'agrémenter son séjour au Québec.

Des cours intensifs de formation, sous l'égide de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, ont été dispensés aux préposés saisonniers à l'accueil du ministère, ainsi qu'au personnel des organismes auxquels le ministère émet un permis de bureau de renseignements touristiques.

Cette année 852 501 visiteurs ont fréquenté les 7 salles permanentes d'accueil et les 16 kiosques saisonniers du Service des renseignements touristiques, ce qui représente une diminution de 179 854 personnes (17,42%) par rapport à l'exercice précédent.

#### *Service des programmes de développement touristique*

##### *Objectifs*

- amélioration de l'offre touristique ;
- amélioration de l'organisation touristique ;
- amélioration des infrastructures d'accueil ;
- aide technique à l'industrie touristique ;
- promotion économique du tourisme ;
- accroissement de la rentabilité des entreprises touristiques ;
- intégration des investissements privés et publics.

*Réalisations*

Élaboration de certains programmes de développement touristique :

- localisation des pôles de développement ;
- programmes d'assistance technique et financière ;
- participation à la mise sur pied des associations touristiques régionales.

### **Élément 02 — Surveillance et amélioration de l'hébergement et de la table**

*Objectifs*

- assurer le confort des visiteurs dans les quelque 16 000 établissements d'hébergement, de restauration et de camping de la province ;
- promouvoir l'industrie hôtelière, celle de la restauration et celle du camping ;
- voir au respect de la Loi de l'hôtellerie et des règlements qui en découlent.

Pour atteindre ces buts, on a, entre autres :

- inspecté les établissements pour voir à ce qu'ils se conforment aux normes et respectent les critères de protection du public ;
- procédé de façon régulière à la visite des établissements hôteliers en vue de les classer ;
- conseillé les exploitants en vue de l'amélioration de leur entreprise.

*Réalisations*

En 1977-1978, les inspections et la classification se sont poursuivies de façon normale :

- 3 626 plans de constructions ou de modifications ont été approuvés ;
- 727 dossiers d'infractions diverses ont été transmis au Service du contentieux ;
- 12 600 mises en demeure ont été formulées ;
- 17 174 permis d'exploitation ont été émis pour les hôtels, les restaurants et les terrains de camping, apportant ainsi des recettes de \$741 470 ;

- 27 720 visites d'établissements hôteliers ont été effectuées.

Un nouveau système mécanographique a été mis en marche en septembre 1977 et il est maintenant possible de répondre aux demandes pressantes de statistiques dans le domaine de l'hôtellerie. Les données précises ainsi obtenues permettront notamment à la Direction du marketing d'orienter dans des régions données ses programmes de promotion touristique.

On note une augmentation très marquée du nombre de projets soumis au Service de l'hôtellerie, soit 32,5% par rapport à l'année précédente, et une diminution de 37% du nombre d'infractions.

### **Service des agences de voyage**

*Objectif*

Assurer la protection du public voyageur.

*Réalisations*

- examen des demandes de permis en vertu du Règlement 3351-76, adopté le 29 septembre 1976 ;
- émission de 598 permis au 31 décembre 1977 ;
- gestion des cautionnements déposés au compte du ministère ;
- réponse aux plaintes et aux cas urgents ; dans certains cas complexes, le service a fait appel à des consultants ;
- transmission des rapports d'infractions au Service juridique pour fin de mise en demeure et de poursuites éventuelles ;
- étude du projet de loi modifiant la Loi des agents de voyages, adopté le 21 décembre 1977.

### **PROGRAMME 05 — FORMATION PROFESSIONNELLE**

*Ce programme correspond aux activités de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec.*

*Objectifs*

former un personnel compétent en tourisme, en hébergement et en restauration et perfectionner le personnel déjà sur le marché du travail.

*Réalisations*

L'Institut offre, le jour et le soir, un programme d'études aux niveaux secondaire et collégial.

Dans le cadre de l'Éducation aux adultes, l'Institut dispense 4 programmes de cours : recyclage, perfectionnement, cours itinérants et séminaires.

L'Institut assume la responsabilité pédagogique des cliniques d'initiation au tourisme et à l'accueil, administrées par la Chambre de commerce de la province de Québec, ainsi que des cours de formation pour les préposés à l'accueil et aux enseignements touristiques.

En collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, l'Institut assure, conformément à sa mission de formation dans le domaine hôtelier, l'assistance technique et la formation dans plusieurs pays en voie de développement.

*Cours*

L'Institut dispense l'enseignement suivant :

*Niveau secondaire*

Trois programmes de cours terminaux, d'une durée de 2 ans, dans les disciplines suivantes :

- cuisine professionnelle ;
- pâtisserie-boulangerie ;
- service de restaurant.

Un cours complémentaire en pâtisserie est offert à la suite du programme de cuisine professionnelle.

Chaque programme comporte 36 heures par semaine d'études théoriques et pratiques, de même qu'un stage professionnel pendant la période estivale. Le ministère de l'Éducation décerne les certificats de fin d'études.

*Niveau collégial*

Le programme d'enseignement au niveau collégial s'adresse aux étudiants qui détiennent un certificat d'études secondaires.

Ce programme, d'une durée de 3 ans, à raison de 45 heures par semaine de cours théoriques et techniques, comporte 3 stages de formation pratique dans l'industrie. Sanctionné par le ministère de l'Éducation, il est couronné d'un diplôme d'études collégiales (DEC), dans l'une des disciplines suivantes :

- techniques de gestion des services alimentaires ;
- techniques hôtelières ;
- techniques de tourisme.

*Éducation des adultes*

L'Institut offre 4 programmes :

— *Recyclage à temps plein*

Subventionné par le Centre de main-d'oeuvre du Canada et d'une durée de 11 à 50 semaines, dans les domaines suivants :

- pâtisserie-boulangerie ;
- cuisine professionnelle ;
- service de bar et de restaurant ;
- gérance.

— *Perfectionnement*

À temps partiel, ce programme englobe 5 disciplines :

- cuisine professionnelle ;
- gestion de cuisine ;
- pâtisserie-boulangerie ;
- service des boissons ;
- service de table.

— *Cours professionnels itinérants*

Dispensés dans toutes les régions du Québec par une équipe de professeurs itinérants ces cours portent sur le :

- service de bar et de restaurant.



— *Séminaires d'administrations hôtelière*  
Dispensés à l'Hôtel de l'Institut, les séminaires portent sur divers aspects de l'administration.

- *Structures et ressources pédagogiques*
- 23 laboratoires ultra-modernes ;
- 1 centre de ressources didactiques ;
- 1 bibliothèque spécialisée ;
- 1 hôtel d'application, connu sous le nom d'«Hôtel de l'Institut». Cet établissement, ouvert au public, comporte 40 chambres, 2 suites et offre des services de restaurant, de bar-salon ainsi que des salles de banquets et de réunions.

#### *Hôtel de l'Institut*

L'Hôtel de l'Institut est un hôtel-école où les étudiants effectuent des stages de formation professionnelle avant d'entreprendre leur carrière.

#### *Objectifs*

- assurer une continuité à la pédagogie enseignée et appliquée à l'Institut ;
- refléter le plus fidèlement possible les diverses situations du marché du travail ;
- rationaliser et rentabiliser toutes les opérations de l'hôtel.

#### *Réalisations*

- enseignement professionnel à 3 611 étudiants ;
- organisation de stages d'une durée de 15 semaines pour les étudiants de niveau collégial, dans les secteurs administratifs tels l'accueil, les banquets, le contrôle et la production ;
- première tranche d'un programme visant à l'établissement des objectifs, des plans de cours détaillés et des guides méthodologiques pour toutes les matières enseignées ;
- **renforcement des méthodologies d'enseignement** du secteur théorique par une intense participation des représentants de l'industrie hôtelière et touristique aux différents cours ;

— production de 8 600 documents réalisés par le Centre de ressources didactiques et destinés à servir de matériel pédagogique pour les différents programmes ;

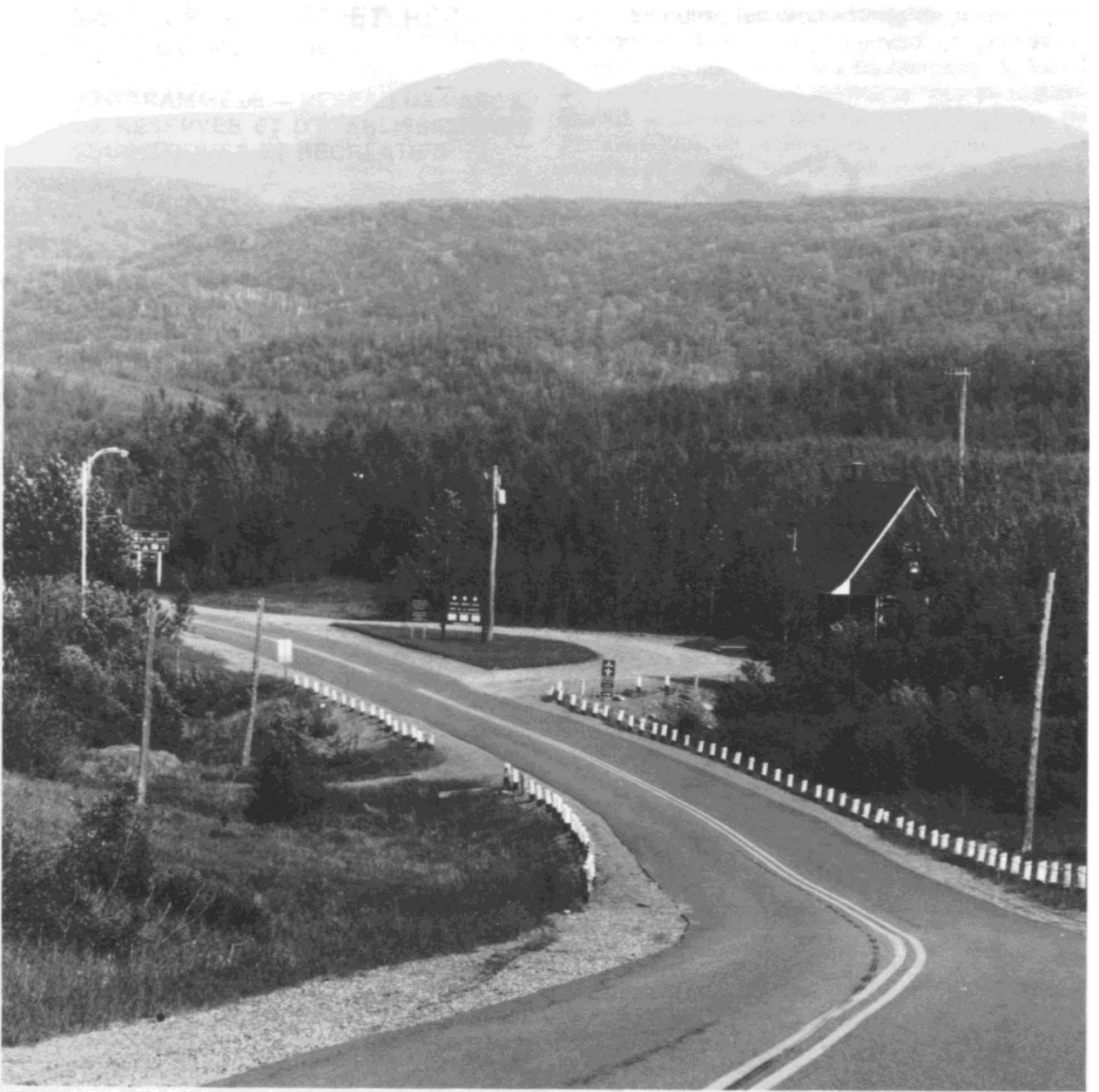
- augmentation bibliographique substantielle ;
- publication, en décembre, du premier livre de recettes de l'Institut, «Vers une nouvelle cuisine québécoise» ;
- convocation en septembre d'une table ronde portant sur une nouvelle cuisine québécoise et réunissant les représentants des principaux organismes de l'hôtellerie, de l'alimentation et de la restauration ;
- constitution d'un dossier portant sur la formation des maîtres des métiers de l'hôtellerie par l'Institut ;
- présentation publique, avec jury, des projets touristiques élaborés par la première promotion (1978) de diplômés en techniques de tourisme de l'ITHQ ;
- poursuite du programme de formation à l'Institut des maîtres ivoiriens, dont le nombre est passé de 5 pour l'exercice 1976-1977 à 9 pour 1977-1978 ;
- participation des étudiants de l'ITHQ au championnat international de création de recettes à base de sabra (liqueur de café) ; le premier prix pour le Canada a été décerné à un étudiant de l'Institut qui s'est ensuite classé deuxième au concours international à New York ;
- participation, avec démonstration, à différents salons, dont le Salon des fournisseurs d'hôtels et de restaurants et le Salon mondial du tourisme ;
- concours apporté par l'Institut à la formation des maîtres : stages d'observation en hôtellerie organisés pour les enseignants du George-Brown College de Toronto et de la Régionale de Tardivel ;
- mise sur pied, dans le secteur de l'Éducation aux adultes, d'un enseignement sur mesure pour l'industrie de l'hôtellerie et de l'alimentation, notamment pour les organismes suivants :
  - Manoir Richelieu (Auberge des Gouverneurs) ;

- Steinberg (boulangerie);
  - Manoir Montmorency (ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche);
  - dans ce même secteur, mise sur pied de cours à caractère social s'adressant à des groupes ou à des particuliers, comme :
    - le CLSC Saint-Louis;
    - le Club de l'Âge d'Or;
    - l'Art de recevoir.
  - préparation, dans le cadre des cours aux adultes, d'un programme de niveau collégial en techniques hôtelières;
  - participation de l'Éducation aux adultes à des comités de sélection pour le personnel oeuvrant dans les services alimentaires d'organismes publics;
  - consultation des représentants régionaux du ministère de l'Éducation et des représentants des commissions de formation professionnelle, dans toutes les régions administratives du Québec, dans le but d'analyser les besoins de formation du milieu de l'accueil;
  - constitution de 3 nouveaux séminaires d'administration hôtelière, dans le cadre des cours aux adultes, portant respectivement sur :
    - le plan administratif, le plan informatique et le plan opérationnel des caisses enregistreuses;
  - participation d'une équipe de l'Institut à la manifestation culturelle «Kébec à Massy» (France), du 1er au 25 octobre;
  - participation en octobre, au jumelage des cuisines régionales de Lombardie et du Québec, à Milan (Italie);
  - participation au 7e Salon de la Restauration collective à Bâle (Suisse), en novembre;
  - administration, par l'Institut, du restaurant de la Maison du Québec à Terre des Hommes, du 23 juin au 5 septembre; 56 600 repas y ont été servis au public;
  - participation :
    - au Comité consultatif national sur l'hébergement et la restauration;
    - au Comité de valorisation du statut des chefs de cuisine et des pâtisseries;
    - au jury du Salon culinaire à Saint-Georges de Beauce;
    - à une mission en Europe pour l'analyse des structures et des programmes des écoles hôtelières françaises et de l'évolution de la nouvelle cuisine française;
    - attribution de 177 prêts et de 80 bourses aux étudiants du niveau collégial;
    - accueil, par le Service de l'information scolaire, de 1 733 visiteurs. Ce service s'est rendu dans 40 établissements de 18 villes du Québec dans le but de faire connaître les programmes dispensés par l'Institut.
- L'Institut a de plus participé, pour une cinquième année consécutive, à des projets d'assistance technique et de formation hôtelière concernant plusieurs pays en voie de développement, telles la République de la Côte d'Ivoire, la République du Mali et l'Algérie. Ces projets ont été réalisés en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales.



## **Secteur loisirs et récréation de plein air**







## SECTEUR LOISIRS ET RÉCRÉATION DE PLEIN AIR

### PROGRAMME 06 — RÉSEAU DE PARCS, DE RÉSERVES ET D'ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS

#### *Objectifs*

- Mettre à la disposition des générations présentes et futures des facilités touristiques et récréatives sur le territoire québécois;
- assurer la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites à caractère exceptionnel, tout en les rendant accessibles au public.

Pour atteindre ces buts il faut :

- doter le réseau de parcs, de réserves et d'établissements que gère le ministère, des équipements et des services nécessaires à son exploitation;
- exploiter ce réseau de la manière la plus rationnelle possible;
- assurer l'administration et l'exploitation de l'île d'Anticosti, que le Gouvernement du Québec a acquise en 1974.

#### **Élément 01 — Implantation du réseau**

##### *Réalisations*

Les budgets en immobilisations dont dispose la Direction générale de l'équipement ont permis d'accentuer le processus d'acquisition de terrains en vue de la création des parcs du Bic, de Frontenac, de Petite-Rivière-Saint-François, de Tadoussac, des Îles-de-Boucherville et de l'agrandissement du parc du Mont-Orford.

Au cours de la dernière année, cette même direction a poursuivi ses travaux de rénovation entrepris aux manoirs Richelieu et Montmorency et amorcé la mise en place des équipements nécessaires à la tenue des championnats internationaux de ski nordique junior au parc du Mont-Sainte-Anne. Une piscine a également été construite au parc Plaisance dans la région de l'Outaouais et un terrain de camping mis en chantier à Ville-Marie, dans le Nord-Ouest québécois.

En outre, les programmes de relance économique et de soutien de l'emploi ont permis au ministère de consolider ses équipements de loisirs et de services dans les territoires sous sa responsabilité et de verser des subventions de plus de \$3 000 000 à 29 organismes parapublics afin de mettre en place des équipements de loisirs à caractère tant régional que provincial. Ces programmes ont, par ailleurs, contribué à créer des emplois temporaires de l'ordre de 6 000 hommes par mois.

#### **Élément 02 — Exploitation du réseau**

Le ministère a vu à l'exploitation de 54 parcs, de 46 réserves, dont 24 rivières à saumon, de 64 terrains de camping, de 10 auberges, de l' Aquarium et du Jardin zoologique de Québec de même que du parc du Mont-Sainte-Anne.

S'étendant sur une superficie de quelque 111 370 km<sup>2</sup>, les parcs et les réserves du Québec accueillent chaleureusement la population québécoise et les touristes qui veulent prendre contact avec la grande nature. On peut y pratiquer plus de 25 activités dont la pêche, le camping, le canot-camping, la chasse, la cueillette de fruits sauvages. Situés aux quatre coins du Québec, les parcs et les réserves permettent aussi aux visiteurs de s'instruire sur la flore et la faune québécoises. (Voir plus loin la liste, par district administratif.)

##### *Réalisations*

Afin de mettre à la disposition des générations présentes et futures des facilités touristiques et récréatives sur le territoire québécois, le ministère a acquis le parc de Mékinac, dans le district de Trois-Rivières.

Dans le même but, une réserve a été créée dans le district de la Côte-Nord: Baie-Trinité. D'une superficie de 456 km<sup>2</sup>, elle englobe les anciennes réserves de la Rivière-de-la-Trinité et de la Rivière-Petite-Trinité.

La Direction des parcs a exploité pour la première année deux parcs créés en 1975-1976: le parc Kénogami dans le district du Saguenay-Lac Saint-Jean et le parc Frontenac, dans celui de Québec.

Durant la période 1977-1978, le camping Saint-Alexandre, qu'administrait antérieurement le



district de Québec, passe sous la juridiction du district du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, alors que le parc Tadoussac, qui faisait partie du district de la Côte-Nord, relève du district de Québec.

Conséquemment à la Convention de la Baie James, les limites de l'ancienne réserve Mistassini ont par ailleurs été modifiées, pour accorder aux Cris des territoires exclusifs de chasse, de pêche et de trappage. Ces territoires ont une superficie de quelque 18 130 km<sup>2</sup>. La nouvelle réserve qu'exploite le ministère porte l'appellation de réserve des lacs Albanel, Mistassini, Waconichi et territoires y attenants.

Pour répondre aux exigences sans cesse croissantes des nombreux campeurs, la Direction des parcs s'est également efforcée d'améliorer ses services afin d'offrir au moins l'équivalent de ceux que l'on retrouve dans un terrain de camping de bonne qualité. Ainsi, elle a exploité 3 nouveaux terrains de camping: le camping Mékinac, dans le district de Trois-Rivières; le camping Saint-Ferréol-les-Neiges, au parc du Mont-Sainte-Anne, dans le district de Québec, et le camping Fer-à-cheval, au parc Carillon, dans le district de l'Outaouais. Ces terrains de camping comptent respectivement 240, 167 et 159 emplacements. De plus, on a procédé à l'agrandissement de certains terrains que l'on a dotés de nouveaux services.

Des améliorations ont aussi été apportées aux activités suivantes: canotage et canot-camping, chasse, cueillette de fruits sauvages, golf, interprétation de la nature, motoneige, pavillons, pêche, pique-nique, plage, raquette et ski de fond, villégiature et visite. Le ministère a par exemple autorisé l'aménagement d'un village québécois d'antan dans le parc des Voltigeurs (district de Trois-Rivières), ouvert 11 nouveaux circuits de canot-camping dans la réserve de la Vérendrye (district de l'Outaouais), ajouté 60 km de sentiers pour la chasse et la pêche dans la réserve Papineau-Labelle (district de l'Outaouais), mis des tables de pique-nique et des toilettes sèches à la disposition des usagers qui se rendent dans la réserve Chibougamau pour cueillir des bleuets (district Saguenay-Lac-Saint-Jean), engagé un chef naturaliste pour s'occuper des activités d'interprétation de la nature dans le parc du Mont-Tremblant (district de Montréal), aménagé deux plages avec la présence de surveil-

lants-sauveteurs aux lacs Monroe et Provost dans le même parc, procédé à l'aménagement d'une piste de 15 km pour la pratique du ski de fond dans le parc Plaisance (district de l'Outaouais) et d'un sentier de randonnée pédestre de 32 km de longueur dans la vallée de la Jacques-Cartier (district de Québec).

En vue de fournir au public des services de restauration et d'hébergement dans les parcs et les réserves du Québec, le Service des établissements hôteliers a ajouté à son réseau deux nouveaux hôtels: l'auberge L'Étape, avec sa salle à manger, son bar et ses 21 chalets, dans le parc des Laurentides, et le Manoir Montmorency, dans le parc du même nom. Ce dernier endroit s'est donné pour vocation d'accueillir les personnes du troisième âge, membres d'un Club de l'Âge d'Or ou âgées de plus de 65 ans.

L' Aquarium de Québec, qui relève de la Direction des parcs, a augmenté ses collections de spécimens exotiques, d'invertébrés et de mammifères. L'établissement compte maintenant près de 5 000 individus répartis en 400 espèces. On a terminé la construction, l'aménagement et la mise en marche d'une nouvelle usine où sont groupés pompes, compresseurs, échangeurs pour la réfrigération, réservoir à glycol, réservoirs pour la fabrication et l'entreposage d'eau de mer, filtres, climatiseurs et distributrices de chlore pour les bassins des phoques.

Quant au Jardin zoologique de Québec, également intégré à la Direction des parcs, de nouvelles initiatives y ont eu cours: construction d'un bâtiment de service, mise en chantier d'un enclos pour canidés, interdiction de la circulation automobile laissant ainsi le visiteur libre de circuler à son aise sans risque d'accidents, nettoyage de la partie boisée et aménagement de sentiers de ski de fond et de raquette, aménagement des berges nord de la rivière Duberger, parachèvement de la clôture de ceinture dans la partie sud du parc.

Enfin, au cours de l'hiver, la Société zoologique de Québec a mis un mini-service de restaurant à la disposition des adeptes de ski de fond et de raquette qui pratiquent ces sports sur les terrains du Jardin.

Reconnu surtout pour l'exploitation de son centre de ski alpin, le parc du Mont-Sainte-Anne a développé, au cours de la dernière année, d'autres

facettes intéressantes de ses nombreuses possibilités. Ainsi, on a procédé à l'ouverture du camping Saint-Ferréol-les-Neiges, dans le rang Saint-Julien, et une nouvelle piste de ski de fond de 18,5 km a été aménagée. Destiné aux débutants, ce nouveau parcours permet maintenant à toutes les catégories de skieurs de fond de pratiquer au parc du Mont-Sainte-Anne. On a aussi implanté des sentiers de nature le long de la rivière Jean-Larose. Dans le domaine du ski, un tremplin de 70 mètres s'élève maintenant près de cette rivière; on y a également construit des équipements connexes: tour des juges, route pour descendre au bas du tremplin, etc.

La Direction des parcs, responsable de l'accueil et des réservations, a implanté un nouveau mode de réservations pour la location de chalets et de pavillons de pêche dans 6 parcs et réserves du Québec; il s'agit d'un tirage au sort qui donne une chance égale à tous. Elle a aussi commencé à utiliser ce même procédé pour la chasse au cerf de Virginie (chevreuil) à la réserve Anticosti. De plus, un nouveau système informatisé de facturation des différentes activités a été instauré.

Au cours de cette même période, le ministère a progressivement mis en place une nouvelle structure administrative, laquelle a déconcentré une partie des activités de la Direction des parcs au niveau des bureaux régionaux.

### **Élément 03 — Exploitation de l'île d'Anticosti**

#### *Réalisations*

Réserve de chasse et de pêche, l'île d'Anticosti s'étend sur 222 km et sa largeur maximale atteint 56 km. Située dans le golfe Saint-Laurent, cette île comporte 9 rivières à saumon qu'exploite le ministère, 19 lacs, 8 rivières, ainsi qu'un ruisseau pour la pêche à la truite. On y pratique également la chasse au petit gibier et au chevreuil. Une dizaine de pavillons hébergent les pêcheurs et les chasseurs et un camping rustique accueille les campeurs. Divers services sont mis à la disposition des sportifs: canots, chaloupes, guides, etc. Le ministère entretient et administre le village de Port-Menier et tout ce qui s'y rattache: le port de mer, l'aéroport, le garage, le magasin général, la

station électrique, l'auberge, etc. Il collabore aussi au maintien d'un dispensaire, d'une école, d'une église, d'une caisse populaire, d'un bureau de poste et d'un centre de loisirs. Environ 250 personnes y habitent et travaillent pour assurer les services essentiels de l'île. Le ministère voit aussi à l'entretien des bâtiments et du réseau routier.

Au cours de la dernière année, quelque 20 maisons ont été peinturées à l'extérieur, six se sont vues doter d'un système de chauffage et des travaux d'égout et d'aqueduc ont également été entrepris. Dans le village, on a également apporté des améliorations au système électrique et à plusieurs autres services essentiels, dont le réseau routier et l'approvisionnement. Ces améliorations font partie d'un programme à plus ou moins long terme visant à consolider les infrastructures existantes et à favoriser, dans un proche avenir, une plus grande accessibilité à l'île.

#### **Liste des parcs et des réserves**

##### *District de l'Outaouais*

Parc Ville-Marie  
Réserve Aiguebelle  
Réserve Kipawa  
Parc Senneterre  
Réserve La Vérendrye  
Réserve Pontiac  
Réserve Papineau-Labelle  
Parc Plaisance  
Parc Carillon

##### *District de Montréal*

Réserve Chute-Saint-Philippe  
Parc Sainte-Véronique  
Réserve Rivière-du-Diable  
\* Parc du Mont-Tremblant  
Parc Coteau-Landing  
\* Parc Paul-Sauvé  
Réserve Joliette  
Parc Pointe-des-Cascades  
Parc Rawdon  
Parc Côte-Sainte-Catherine  
Réserve des Îles-de-Boucherville  
\* Parc du Mont-Saint-Bruno  
Parc Sorel  
Parc Savage-Mills  
\* Parc du Mont-Orford

\* Parcs et réserves ouverts à l'année

### Liste des parcs et des réserves (suite)

#### *District de Trois-Rivières*

- Réserve Haute-Mauricie
- Réserve Mastigouche
- Réserve Saint-Maurice
- Parc Sainte-Ursule
- Parc Mékinac
- \* Parc des Voltigeurs
- \* Parc Batiscan

#### *District du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

- Réserve Assinica
- Réserve Chibougamau
- Réserve Mistassini
- \* Parc Val-Jalbert
- Parc Kénogami
- Réserve Chicoutimi

#### *District de Québec*

- \* Réserve Portneuf
- Parc Stoneham
- Parc Bernières
- \* Aquarium-de-Québec
- \* Jardin zoologique-de-Québec
- \* Parc des Laurentides
- Parc Frontenac
- Parc Villeneuve
- Parc Montmorency
- Parc Vincennes
- \* Parc Mont-Sainte-Anne
- Parc Saint-Joseph-de-Beauce
- Parc Saint-Jean-Île-d'Orléans
- Parc Montmagny
- Manoir Richelieu
- Parc Saint-Camille
- Réserve Rivière-Petit-Saguenay
- Parc Saint-Siméon
- Parc Tadoussac

#### *District du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie*

- Camping Saint-Alexandre
- Camping Trois-Pistoles
- Parc du Bic
- Réserve Duchénier
- Réserve Rimouski
- Parc Métis
- Parc Camping-Matane
- Parc Amqui
- Réserve Matane
- Réserve Causapscal
- Réserve Cap-Chat
- Réserve Dunière
- Parc Miguasha
- Parc Carleton
- Parc de la Gaspésie
- Réserve Baldwin
- Parc Mont-Saint-Pierre
- Réserve Chic-Chocs
- Parc Fauvel
- Réserve Port-Daniel
- Réserve Baillargeon
- Parc Fort-Prével
- Parc Percé
- Parc de l'Île-de-Bonaventure
- Parc Iles-de-la-Madeleine
- Réserve Rivière-Matane
- Réserve Rivière-Patapédia
- Réserve Rivière-Matapédia
- Réserve Rivière-Ristigouche
- Réserve Rivière-du-Cap-Chat
- Réserve Rivière-Sainte-Anne
- Réserve Petite-Rivière-Casapédia
- Réserve Rivière-Port-Daniel
- Réserve Rivière-Dartmouth
- Réserve Rivière-Saint-Jean

#### *District de la Côte-Nord*

- Réserve Labrieville
- Réserve Forestville
- Réserve Baie-Trinité
- Réserve Baie-Comeau-Hauterive
- Réserve Port-Cartier-Sept-Îles
- Parc Moisie
- Réserve Rivière-Laval
- Réserve Rivière-Moisie

#### *District d'Anticosti*

- Réserve Anticosti

\* Parcs et réserves ouverts à l'année

---

## **Programme 07 — Gestion interne et soutien**



## **PROGRAMME 07 — GESTION INTERNE ET SOUTIEN**

### *Objectifs*

Planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

### **Élément 01 — Direction**

#### *Objectif*

Fournir aux différents programmes du ministère les services de coordination et de supervision essentiels à la bonne marche des activités. On y retrouve le Cabinet du ministre, le Cabinet des sous-ministres et les conseils de la faune et du tourisme.

#### *Réalisations*

Le ministère a appliqué son plan d'organisation administrative, en déconcentrant la plupart de ses services. La Direction générale des opérations régionales a été créée; elle a juridiction sur les différentes directions régionales. Un nouveau sous-ministre adjoint devient responsable de cette direction générale, assisté d'un directeur dans chacune des régions administratives.

Les conseils de la faune et du tourisme sont deux organismes consultatifs d'une douzaine de membres chacun. Le Conseil de la faune a porté cette année une attention spéciale au parc Frontenac, à la pollution dans le Grand Nord, au cerf de Virginie, aux territoires sous bail, à la situation du saumon au Québec et au trappage; il a aussi élaboré un programme d'éducation populaire.

Le Conseil du tourisme a joué un rôle de surveillance dans la classification hôtelière et s'est penché sur une méthodologie de classification des restaurants.

### **Élément 02 — Soutien administratif et technique**

Les services de consultation et de soutien nécessaires à la bonne marche des activités du ministère découlent de cet élément. La Direction générale de l'administration en assume la responsabilité et regroupe les directions du personnel,

d'organisation et méthodes, de la gestion financière et des services auxiliaires, des communications, des opérations régionales et le Service de la vérification interne, le Service juridique, de même que le Secrétariat administratif central.

### *Direction du personnel*

#### *Objectifs*

La Direction du personnel assure le fonctionnement de tous les systèmes centraux de gestion du personnel, de même que le respect des normes et des directives en matière de gestion du personnel.

Elle comprend les services de la dotation, des relations de travail et de l'administration interne.

#### *Réalisations*

En plus des tâches précédentes, la Direction du personnel a, cette année, révisé le Manuel de la gestion du personnel; instauré de nouvelles procédures d'embauche du personnel occasionnel et étudiant, et appliqué les ententes intervenues entre le Gouvernement du Québec et le Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec concernant les ouvriers et les fonctionnaires occasionnels. Elle a participé aux travaux reliés à la négociation des conventions collectives des agents de la paix, des ouvriers et des fonctionnaires.

### *Direction d'organisation et méthodes*

#### *Objectifs*

Accroître l'efficacité administrative du ministère en fournissant l'assistance technique requise pour la conception, l'élaboration et la mise en application de différents projets dans les domaines suivants:

- l'organisation des structures du ministère;
- l'aménagement des locaux administratifs;
- les systèmes de télécommunications;
- les systèmes de gestion;
- les systèmes informatiques.

**Réalisations**

La Direction d'organisation et méthodes a élaboré, avec les gestionnaires concernés, des plans détaillés d'organisation des unités centrales du ministère. Elle a de plus produit et distribué différents manuels de gestion.

**Service de l'informatique**

Ce service agit comme support aux autres unités administratives du ministère par l'exploitation courante de 10 systèmes informatiques et aux chercheurs du ministère, par le dépouillement de données obtenues lors d'enquêtes.

En vue d'améliorer l'efficacité du ministère, ce service a développé en cours d'année 4 nouveaux systèmes informatiques.

**Division de l'aménagement des locaux**

En cours d'année, cette division a :

- fourni une assistance technique au ministère dans la planification et la dotation de locaux administratifs et d'espaces d'entreposage ;
- ouvert 6 bureaux, en a déménagé 5 et agrandi 3 pour loger le personnel affecté à la protection de la faune à l'extérieur des bureaux régionaux ;
- recherché de nouveaux locaux, agrandi ou réaménagé des locaux déjà utilisés par le ministère en région dans 14 cas ;
- augmenté de 50% la superficie qu'occupe le ministère à Place de la Capitale, boulevard Saint-Cyrille à Québec ;
- entrepris l'installation d'un réseau provincial de radiocommunications ;
- restructuré le Service de l'informatique afin d'isoler les fonctions d'exploitation courante et de développement de nouveaux systèmes.

**Direction de la gestion financière****Objectifs**

Conseiller et assister les gestionnaires en matière de programmation et de contrôle budgétaire, en ce qui a trait tant aux revenus qu'aux dépenses.

La Direction de la gestion financière est ainsi structurée :

- Service de la programmation et de l'analyse financière ;
- Service du contrôle budgétaire ;
- Service des contrats et de la gestion administrative ;
- Division de l'analyse et du contrôle des revenus.

**Réalisations**

- Rédaction du Manuel de gestion financière et du Manuel des revenus et des recettes avec la Direction d'organisation et méthodes ;
- établissement d'un lien permanent avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

**Direction des services auxiliaires**

Elle comprend :

- le Service de la gestion des documents ;
- le Service des permis ;
- le Service du matériel ;
- la Division de la reprographie et du transport.

**Réalisations**

Gestion du matériel :

- négociation des produits alimentaires pour la Direction des établissements hôteliers ;
- participation aux projets de relance économique en voyant à l'obtention du matériel requis ;
- confection d'un Manuel des différentes directives et procédures de gestion du matériel au ministère ;
- production de plusieurs normes et bulletins d'approvisionnement afin d'aider les gestionnaires dans leurs achats futurs.

Gestion des documents :

- implantation du système de classement uniforme des dossiers dans 5 unités administratives ;

- destruction d'une forte quantité de documents périmés;
- réalisation de 406 370 activités de soutien (acheminement de dossiers, classement, etc.).

#### Permis:

- inscription de 51 019 nouveaux chasseurs ayant suivi un cours de maniement des armes à feu et émission de 18 786 duplicata du certificat du chasseur;
- distribution de 1 272 101 permis de chasse et de pêche et de 10 277 rapports d'infractions qui ont rapporté un revenu global de \$6 782 710.

#### Reprographie et transport:

- en 1977-1978, le volume du courrier, de la reprographie et du travail de l'atelier mécanisé a augmenté de façon notable.

### **Service de la vérification interne**

#### *Objectif*

Rendre compte de la gestion du ministère en voyant à l'exactitude des rapports financiers et à l'efficacité des programmes.

#### *Réalisations*

La majorité des travaux avaient pour but de vérifier l'exactitude des rapports financiers.

Une vérification financière dans chacune des régions administratives du ministère a été complétée, sauf dans l'Estrie et le Nord-Ouest. Tous les travaux de vérification ont fait l'objet de rapports présentés à la direction du ministère.

La vérification opérationnelle du personnel, de l'entretien, du budget, de l'approvisionnement et des travaux publics a débuté au cours de l'année.

### **Direction des communications**

#### *Objectif*

- Informer les différents publics du ministère sur les activités et les services qu'il offre;
- évaluer, programmer et réaliser les travaux de communications pour l'ensemble des unités administratives du ministère;

- normaliser les publications du ministère;
- conseiller les unités administratives en matière de communication.

#### *Réalisations*

L'information qu'a diffusée la Direction des communications a principalement porté sur la déconcentration administrative, la politique d'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche sur l'ensemble du territoire québécois (à l'exception des rivières à saumon et des pourvoies) et l'Opération gestion faune qui s'ensuit, de même que sur le développement touristique. Ces informations ont été diffusées en plus de l'information courante sur les règlements de pêche et de chasse, la lutte contre le braconnage, la prévention et la conservation, les statistiques administratives, etc.

Quelque 500 communiqués, 50 reportages, une série d'émission sur le tourisme intraquébécois, une série hebdomadaire d'émissions d'information télévisées, un long métrage sur le caribou et des courts métrages, des dépliants et des brochures sur des sujets divers ont, entre autres, été produits en cours d'année.

De plus, la direction a procédé à:

- l'établissement d'une banque-photos (au-delà de 8 000 diapositives);
- la régionalisation progressive des services de la bibliothèque;
- la poursuite des relations publiques avec les média spécialisés et les diverses clientèles;
- l'organisation de cours d'éducation et de sécurité à la chasse, dispensés par le biais de la Fédération québécoise de la faune, à un public-cible de plus de 650 000 chasseurs québécois.
- la participation à 17 expositions, dont le Salon du camping de Montréal, Expo-camping, sports et vie en plein air de Québec, et nombre d'expositions régionales.

Dans le cadre de la refonte administrative du ministère en 1977-1978, le Service de l'information est devenu la Direction des communications et les fonctions de communication disséminées à travers l'administration sont graduellement ra-



patriées au sein de cette direction, pour mieux canaliser les ressources et les effectifs spécialisés en ce domaine.

### *Service juridique*

#### *Objectifs*

Répondre aux besoins d'ordre juridique des divers services du ministère, tant au niveau des contrats, des transactions, des poursuites, que des opinions juridiques et autres fonctions pertinentes.

Ce service se charge de plus de la mise en force et de l'interprétation des lois et des règlements dont l'application relève du ministère.

#### *Réalisations*

Les avocats et les notaires du ministère ont prêté leur concours à l'Opération gestion faune et à la préparation des textes de l'avant-projet d'une loi devant modifier la Loi de la conservation de la faune.

Un des avocats du ministère a par ailleurs participé au Comité d'entente de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et collaboré avec le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit.

Le Service a aussi étudié tous les rapports que lui ont transmis les inspecteurs de l'hôtellerie, les agents de voyage et les agents de conservation de la faune, relatifs aux infractions aux lois et aux règlements sous la juridiction du ministère.

### *Les secrétariats administratifs*

#### *Objectifs*

Le Secrétariat administratif central assure le fonctionnement et coordonne les activités des secrétariats administratifs régionaux en liaison avec les services centraux du ministère.

Les secrétariats administratifs régionaux fournissent le soutien administratif nécessaire à la bonne marche des programmes opérationnels de la Direction générale des parcs, de la chasse et de la pêche et d'autres directions générales éventuellement, au fur et à mesure de leur déconcentration. Les secrétariats oeuvrent dans toutes les régions administratives, sauf celle du Nouveau-Québec.

#### *Réalisations*

Le regroupement physique des effectifs et des équipements pour les fins administratives de la Direction générale des parcs, de la chasse et de la pêche a été finalisé au cours de l'année dans toutes les régions administratives, sauf celle du Nouveau-Québec.

En permettant une répartition plus objective des tâches et des responsabilités, ce regroupement a amélioré l'utilisation des équipements et des ressources humaines.

Ce regroupement physique, joint à l'expérience acquise durant les trois dernières années, a permis d'améliorer les systèmes de contrôle budgétaire et la formulation régulière d'états comptables, budgétaires et administratifs reflétant l'évolution des opérations régionales.

#### *Ressources humaines*

Les effectifs des secrétariats administratifs totalisaient 115 postes, dont :

- 1 adjoint aux cadres supérieurs
- 12 professionnels
- 98 employés de bureau, techniciens et assimilés
- 4 ouvriers

Leur répartition s'établissait comme suit :

Secrétariat administratif central	18 postes
Secrétariat administratifs régionaux :	
Région 01 - Bas Saint-Laurent-Gaspésie	9 postes
Région 02 - Saguenay-Lac Saint-Jean	7 postes
Région 03 - Québec	23 postes
Région 04 - Trois-Rivières	11 postes
Région 05 - Cantons de l'Est	5 postes
Région 06 - Montréal	17 postes
Région 07 - Outaouais	13 postes
Région 08 - Nord-Ouest	6 postes
Région 09 - Côte-Nord	6 postes

L'implantation en cours d'année du Plan d'organisation de l'administration supérieure (P.O.A.S.) a entraîné la réaffectation des secrétariats administratifs régionaux à la Direction générale des opérations régionales et des effectifs du secrétariat central aux diverses autres directions générales, pour leur soutien administratif.

### *La Direction générale des opérations régionales*

#### *Objectifs*

La Direction générale des opérations régionales, constituée en avril 1977 pour donner suite à la décision du gouvernement de déconcentrer les programmes et activités du ministère, poursuit les objectifs principaux suivants :

- a) rapprocher l'administration des administrés ;
- b) mieux tenir compte des particularités de chaque région dans la gestion des ressources ;
- c) faciliter la coordination de l'ensemble des efforts déployés pour servir le public.

La structure administrative comprend les régions suivantes :

- Bas Saint-Laurent - Gaspésie (01)
- Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)
- Québec (03)
- Trois-Rivières (04)
- Cantons de l'Est (05)
- Montréal (06)
- Outaouais (07)
- Nord-Ouest (08)
- Côte-Nord (09)

et les administrations du Mont-Sainte-Anne et de l'île d'Anticosti.

#### *Réalisations*

En cours d'exercice, la mise en application de la nouvelle structure a entraîné l'addition de 19 nouveaux postes au niveau des directions régionales.

À la fin de l'exercice financier, le ministère était représenté en région par 11 directeurs ; ces derniers sont ses interlocuteurs privilégiés pour toutes les opérations régionales.

### **Élément 03 — Recherche et développement**

Cet élément définit les programmes et les politiques du ministère dans le domaine des parcs et de la récréation de plein air en milieu naturel et oriente la mise en valeur des zones naturelles de qualité exceptionnelle.

#### *Direction de la planification*

La restructuration du ministère a permis de créer la Direction de la planification, auparavant rattachée au Service général de la recherche et du développement. Cette direction comprend le Service du développement et le Service de la recherche socio-économique.

#### *Objectifs*

La Direction de la planification dégage les grandes orientations du ministère ; évalue ses politiques et ses programmes ; coordonne certaines activités entre diverses unités administratives du ministère ; assure les relations interministérielles ; prépare les orientations régionales en aménagement et en développement ; collige des données socio-économiques dans les secteurs d'activités du ministère et effectue des recherches et des sondages.

#### *Réalisations*

La Direction de la planification a travaillé à la confection de livres verts dans les domaines de la faune, du tourisme, des parcs et du plein air ; à différentes études sous forme d'enquêtes ou de sondages chez les touristes non résidents, les campeurs, les chasseurs et les pêcheurs ; à des inventaires de ressources touristiques ; à des établissements de schémas régionaux, et plus spécifiquement à des orientations sectorielles pour la région de Montréal.

